

## MODALITES D'EVALUATIONS

### DES FORMATIONS À L'IRTS NOUVELLE-AQUITAINE BORDEAUX

- **Formations Initiales, Formations Supérieures et Continues**

Les modalités d'évaluation pour les formations diplômantes, certifiantes ou qualifiantes sont de type formatif et sommatif.

#### **1- L'évaluation formative**

Elle est liée au processus de formation et reste spécifique à chaque formation. Elle s'appuie sur des outils tels que le bilan de positionnement à l'entrée en formation (entretien avec l'apprenant et signature du contrat pédagogique pour le pôle FSC et spécifique aux parcours partiels pour le pôle FI), les groupes de suivi de formation (GSF), les groupes d'analyse des pratiques professionnelles (GAPP), les évaluations des sites qualifiants, les ateliers de l'analyse de la pratique de dirigeant, atelier de management d'équipe, le bilan entrepreneurial, les régulations...

#### **2- L'évaluation sommative**

Le cahier des charges de la formation (cf. les textes réglementaires) définit le type d'évaluation sommative qui est spécifique pour chaque formation, avec éventuellement les coefficients attribués.

Ces épreuves sont intégrées tout au long du parcours de formation et sont en adéquation avec le référentiel de formation et d'évaluation dans le respect des textes réglementaires

Elles sont prévues durant ou à l'issue de chaque domaine de formation ou bloc de compétences.

Le type d'épreuve sommatives sont des QCM, des écrits sur table, des dossiers remis sans ou avec soutenance, de travaux de groupe, des oraux, des soutenances orales de dossier de pratique professionnelle, de note d'expertise, de note d'aide à la décision, de mémoire...

Des grilles de notation avec les barèmes sont réalisées par le responsable de formation et communiquées à l'apprenant en amont de l'évaluation sommative. Des entraînements sont organisés pour préparer l'épreuve finale de certification (ex. mémoire de fin de formation).

- **Centre de Formation d'Apprentis - Un positionnement à l'entrée en formation à partir d'un projet individuel de formation (PIF)**

**1- L'évaluation formative**

Un positionnement à l'entrée en formation à partir d'un projet individuel de formation (PIF) est réalisé. Une évaluation semestrielle par le biais de contrats pédagogiques semestriels tripartites (apprenti/employeur/CFA) qui reprennent les compétences à acquérir et transposables chez l'employeur.

Un bilan de formation annuel tripartite qui reprend :

- les notes et appréciations obtenues durant l'année ;
- les évaluations du maître d'apprentissage en fonction des domaines de compétences ciblés ;
- l'assiduité de l'apprenti(e) ;
- le bilan de formation rédigé par l'apprenti(e)

**2- L'évaluation sommative**

Les évaluations sommatives sont réalisées dans le cadre des formations dispensées dans les pôles FI et FSC

- **Service Orientation, Accompagnement professionnel et développement**

**1- L'évaluation formative**

**Intra/Inter** : l'évaluation qui concerne le/la stagiaire se fait en deux temps :

Un positionnement à l'entrée de la formation :

- A partir d'un questionnaire préalable qui permet au stagiaire de s'auto-positionner quant aux objectifs de ce premier lorsque la formation est longue
- A partir d'un échange (recueil des attentes et des acquis du stagiaire au regard de la formation) lorsque la formation est courte (2-3 jours)

**2- L'évaluation sommative**

Et l'évaluation des acquis sous forme d'évaluation formative en continue tout au long de la formation sous formes diverses (mise en situation, jeu de rôles, QCM, échange débat, auto-évaluation...)

**Module Prépa** : mises en situation

**Formation Coordinateur et référent de parcours** : mises en situation, questionnement + épreuves de validation (1 quizz en e-learning et un oral devant jury à partir d'un dossier écrit)

- **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

**1- L'évaluation formative**

Des fiches de suivi permettent, tout au long du parcours d'accompagnement du candidat, d'évaluer la progression du bénéficiaire au regard des objectifs de la prestation.

## **2- L'évaluation sommative**

L'accompagnement VAE ne donne lieu à aucune évaluation des connaissances en fin de prestation.

- **Bilan de compétences**

### **1- L'évaluation formative**

Document de synthèse et plan d'actions

### **2- L'évaluation sommative**

Cette action ne donne lieu à aucune évaluation des connaissances en fin de prestation.